



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé en date du 6 mai 2024 à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 302-1-2024 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement numéro 302-2022 concernant la fourniture et l'utilisation de l'eau potable de la Ville de Lavaltrie*
- Règlement n° 338-2024 intitulé : *Règlement constituant le comité de toponymie de la Ville de Lavaltrie*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 7 mai 2024.

Marie-Josée Charron, greffière